MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Personne publique contractante: **Centre Communal d'Action Sociale de Deuil-La Barre**, représenté par son Président, Madame Muriel SCOLAN, Maire, Hôtel de ville, 36 rue Charles de Gaulle, 95 170 Deuil-La Barre. Tél : 01.34.28.65.00, fax : 01.34.28.65.90. http://www.mairie-deuillabarre.fr.

Objet du marché: Entretien et fleurissement des espaces verts des 2 Résidences pour Personnes Agées de la ville.

Forme du marché : En application de l'**article 15 du Code des Marchés Publics,** ce marché est **réservé** aux entreprises adaptées ou aux établissements et services d'aide par le travail mentionnés aux articles L5213-13, L5213-18, L5213-19 et L5213-22 du Code du Travail et L.344-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, ou à des structures équivalentes, lorsque la majorité des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

Caractéristiques :
Visite des sites obligatoire.
A l'issue de la visite, un certificat de visite sera remis à l'entrepreneur qui devra **obligatoirement** la joindre à son offre, la non production de cette pièce entrainant le rejet de la candidature.
La visite devra avoir lieu au maximum 5 jours avant la date de remise des offres.
Pour effectuer cette visite, les candidats devront prendre contact avec le **secrétariat des services techniques**: Tél: 01.34.28.65.35.; Courriel: secretariat-technique@mairie-deuillabarre.fr

Procédure: procédure adaptée (moins de 90 000 € HT) -article 26 et 28 du CMP

Durée : un an renouvelable 2 fois tacitement, soit une durée totale maximale de 3 ans.

Début de prestation : 15 Mai 2015

Critères de choix :

Les candidatures seront appréciées en fonction :
- des capacités juridiques et financières du candidat ;
- des capacités professionnelles et techniques du candidat.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera ensuite choisie en fonction des critères pondérés suivants :

1) Mémoire technique 50%
   a) Présentation de l'entreprise 10%
   b) L'organisation du chantier 30%
   c) La nature et la provenance des fournitures pour exécuter le chantier 15%
   d) Une note sur l'hygiène et la sécurité du chantier 20%
   e) Une note sur l'utilisation des produits phytosanitaires 25%

2) Le prix de la prestation forfaitaire annuel 40%
   Le classement des offres financières sera élaboré selon la méthode suivante :
   $$\text{Nombre de points} = 40 \times \frac{\text{Offre la moins chère}}{\text{Offre analysée}}$$

3) Mémoire environnementale : 10%
   a) Gestion des déchets de chantier 50%
   b) Suivit de l'empreinte du chantier, démarche SOE 50%

Date limite de réception des offres : **JEUDI 23 AVRIL 2015, à 12 heures,** en Mairie.

La remise d'offre dématérialisée n'est pas autorisée.

Mode de financement : Le présent marché est financé par le budget de fonctionnement 2015 et suivants du C.C.A.S. de Deuil-La Barre.

Procédure /voies et délais de recours : Les candidats sont informés qu'à compter de l'envoi, par courriel, du courrier les informant du rejet de leur offre, le marché sera signé avec l'attributaire après l'écoulement d'un délai d'au moins 5 jours calendaires.

Pour tout renseignement concernant les voies et délais de recours, merci de s'adresser au service des Affaires Juridiques de la ville, 36 rue Charles de Gaulle, 95170 Deuil-La Barre, Fax : 01.34.28.65.90. ; Courriel : affaires-juridiques@mairie-deuillabarre.fr

La juridiction compétente pour connaître de ces contentieux est le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2 bd Hautil, BP 30322, 95 027 Cergy- Pontoise Cedex.

Pour les renseignements administratifs et techniques :

C.C.A.S. de Deuil-La Barre - **Service de la Commande Publique**
36 rue Charles de Gaulle, 95 170 Deuil-La Barre
Fax : 01.34.28.65.90.
Courriel : commandepublique@mairie-deuillabarre.fr

Pour le retrait du Dossier de Consultation des Entreprises :
Le dossier est téléchargeable librement et gratuitement, sur le profil acheteur :
www.klekoon.com sous réserve de satisfaire aux pré-requis électroniques.

Envoyé sur le site www. marchesonline.com pour publication le : 02 Avril 2015

Publié sur le site internet de la ville le : 02 Avril 2015